

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 38

Artikel: La grâce d'un père : [suite]
Autor: Essarts, Alfred des
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un serment duquel nous extrayons seulement les passages qui peuvent se publier :

Je jure et promets devant Dieu, auteur et créateur de toutes choses, que j'observerai les points suivants :

Et premièrement, je jure et promets de vivre et mourir dans la foi chrétienne ;

Item : d'aimer et honorer mes parents ;

Item : de ne médire d'aucuns de mes anciens docteurs, maîtres pharmaciens ou autres, quels qu'ils soient ;

Item : de faire tout ce qu'il me sera possible pour l'honneur, la gloire, l'ornement et la majesté de la médecine ;

Item : de ne enseigner aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle ;

Item : de ne rien faire témérement sans avis des médecins ou sous l'espérance du lucre ;

Item : de ne donner aucun médicament aux personnes affligées de maladie, que premièrement, je n'aie pris l'avis de quelque médecin ;

Item : de ne découvrir à personne le secret que l'on m'aura commis ;

Item : de ne donner à boire aucune sorte de poison à personne et de ne conseiller à aucun d'en donner, non pas même à ses plus grands ennemis ;

Item : de désavouer et fuir comme la peste la façon de pratiquer scandaleuse et totalement pernicieuse des charlatans, empiriques, souffleurs d'alchimie, à la grande honte des magistrats qui les tolèrent ;

Item : de ne tenir aucune mauvaise et vieille drogue dans ma boutique.

Le Seigneur me bénisse toujours tant que j'observerai ces choses.

Telle est la première pièce officielle qui soit restée sur la réglementation de la pharmacie en France. En la méditant quelque peu, on ne peut s'empêcher de faire la réflexion que sur nombre de points nous n'avons pas fait, dès lors, des progrès bien sensibles.

Mais une agréable surprise nous est réservée. Un correspondant de la *Gazette* conseillait l'autre jour aux jeunes femmes qui désirent étudier, de choisir de préférence à la médecine la profession de pharmacien. En effet, une jolie femme ne ferait point mal au comptoir d'une pharmacie, et ce serait vraiment un charme de la voir, de sa blanche main, rouler les pilules, capuchonner les flacons, ou distribuer les emplâtres.

Et puis, que d'heureux mariages entre médecins et pharmaciennes ! Comme ils mettraient admirablement en pratique la fable de l'aveugle et du paralytique.

La pharmacienne au client, demandant un conseil : « Votre mal me paraît assez grave ; montez au premier étage et voyez le docteur. »

Le docteur, après auscultation, et remettant l'ordonnance : « Allez, mon ami ; passez au rez-de-chaussée. »

LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

II

Un matin du mois de septembre, une lourde berline s'arrêta devant l'hôtel de Chailly, au Marais ; une femme, un vieillard et une jeune fille en descendirent.

Ils demandèrent, au gros suisse qui se présenta, M^{me}

la marquise de Chailly, et bientôt ils furent introduits dans un immense salon, à l'aspect sombre et sévère. D'accord avec le grand air de majesté qui régnait partout au temps de Louis XIV, cette pièce était meublée avec une suprême élégance. Assise sur un pliant recouvert de brocard, Sabine ouvrait de grands yeux devant tout ce luxe nouveau pour elle. Il lui semblait qu'un palais de fée venait de sortir de terre pour la recevoir. L'arrivée de la marquise arracha la jeune fille à son extatique contemplation.

M^{me} de Chailly était une petite femme d'environ quarante ans, qui eût dû fléchir sous le poids de ses diamants. Mais elle y était habituée et elle marchait en se redressant d'un air d'importance.

— Chère Athénaïs, s'écria la baronne avec sa simplicité un peu provinciale, que je suis heureuse de vous revoir ! Ah ! ma bonne cousine, il s'est passé bien des choses depuis notre sortie du couvent. D'abord je me suis mariée, et puis...

— Je sais tout cela, interrompit froidement la marquise ; je sais que par dévouement vous avez épousé, il y a dix-huit ans, un seigneur disgracié. Quelle folie vous avez faite de vous confiner dans une espèce de prison féodale ! Le sort de votre fille a été perdu dès le berceau.

— En épousant le baron de Kersac, dit Madeleine avec dignité, j'ai cru remplir une espèce de mission ; il est naturel de chercher à consoler ceux qui souffrent. Quant à ma fille, elle ne me paraît pas aussi à plaindre que vous le pensez. Sabine a des goûts modestes, elle nous a voué une profonde tendresse, et j'espère qu'elle ne murmurera jamais contre les arrêts du destin.

— Oh ! jamais, s'écria Sabine en se rapprochant de sa mère.

— Au reste, continua la baronne, si réellement nos opinions sympathisent peu, si vous persistez à blâmer l'acte le plus méritoire de ma vie, je suis prête à quitter cette maison et à chercher un asile dans quelque hôtellerie du voisinage.

Elle fit un mouvement pour sortir, mais M^{me} de Chailly la retint.

— Comment ! dit-elle, vous seriez aussi susceptible ! Quel enfantillage ! Restez, ma cousine ; oubliez des paroles inconsidérées, et regardez-vous ici comme dans votre propre château.

— Non, madame. Autrefois, vous m'avez écrit : « Quand vous viendrez à Paris, souvenez-vous d'Athénaïs : n'oubliez pas que vous ne devez point choisir d'autre demeure que la sienne. » Mais du moment où votre froideur me prouve que vous êtes changée, je ne saurais accepter vos offres d'hospitalité.

— Madeleine, mettons fin à cette vilaine bouderie. De l'indulgence, je vous en prie. Tenez, je suis sûre que mademoiselle va plaider ma cause et qu'elle la gagnera.

— Eh bien, ma bonne mère, restons, dit Sabine avec un soupir qu'elle accompagna d'un regard significatif.

M^{me} de Kersac comprit et se rassit. Mais, comme elle ne pouvait réprimer sa mortification, des larmes s'échappèrent de ses yeux. La marquise, dont le cœur n'était pas méchant, s'attendrit et s'efforça de calmer son amie.

— Ah ! s'écria Madeleine, c'est que depuis tant d'années que j'habite la province, que je vis en petite bourgeoise sans voir personne, sans entendre aucun bruit du monde, j'ai perdu l'habitude du ton de la grande ville.

— Cependant vous trouverez bon, ma chère cousine, que je vous arrache un peu à votre rigidité rustique. Cette belle enfant est vêtue comme on l'était au dernier siècle ; c'est tout dire... et vous-même...

— Oh ! moi, je suis très bien pour mon âge, pour mes goûts...

— Pour vos goûts, peut-être. Quant à votre âge, c'est le mien, et je suis loin de songer à me retirer de la cour.

— Les circonstances font plus que les années. Lorsqu'on n'a jamais souffert, on reste longtemps jeune ; la lutte contre le sort avance la vieillesse.

Cette manière de penser plut extrêmement à la marquise. Un sourire de contentement entr'ouvrit ses lèvres. Elle leva en minaudant les yeux sur une glace et les abaissa d'un air non moins satisfait.

— C'est décidé, dit-elle gaiement, vous resterez avec moi tant qu'il vous plaira. Je n'ai pas besoin de vous demander quel motif vous amène à Paris. Vous venez sans doute implorer du roi la grâce de M. le baron ?

— Oui, madame, répondit Sabine, et nous avons de l'espérance.

— Vraiment !... Vous avez donc des protecteurs ?

— Aucun. Je veux parler de l'espérance qu'on doit nourrir en son cœur quand on soutient une cause juste.

— Ah ! fit la marquise.

Un éclair de moquerie passa sur sa figure. Puis elle sonna un domestique et dit aux nouvelles arrivées :

— Champagne va vous conduire à votre appartement. Dans ma pensée, je vous ai choisi la partie la plus retirée de l'hôtel.

La baronne et sa fille se levèrent pour suivre le valet. Avant de sortir du salon, M^{me} de Kersac fit approcher le faux intendant qui, étant resté à l'entrée de la pièce, avait observé cette scène pénible sans oser y prendre part.

— Voici M. Fabrice, murmura-t-elle, notre compagnon de voyage. C'est mon intendant. Je le recommande à votre estime comme l'ami le plus dévoué de notre famille.

— C'est bien, répondit la marquise ; M. Fabrice ira loger dans les communs.

Une vive rougeur couvrit le front du vieillard. Madeleine et Sabine sentirent cette injure involontaire ; mais il fallait avant tout de la prudence, et de peur d'éveiller les soupçons de M^{me} de Chailly, ils se résignèrent à cette douloureuse épreuve.

(A suivre).

Lo Gran dè sau.

S'on n'avai jamé, ni fan, ni sâi, ni tsaud, ni fraî, seimbiè que farâi bon su noutra terra, kâ n'iarâi pas fauta dè tant sè bregandâ dè travailli et on sè porrà promènâ à lizi, sein avâi fauta dè tant dè peinsâ d'ardzeint.

Mâ s'on poivè dînsè vivrè sein cousons, on arâi atant dè pliési qu'on bocon dè pan mouzi derrâi on gardaroba, kâ on ne cognetrâi pas lo bin que cein fâ dè sè trovâ vai on bon fornet quand fâ onna cramena, âo bin dè medzi on bocon dè pan et dè toma quand on a fan, et surtot dè bâirè quand on a bin sâi. Faut don, po qu'on aussè dâo pliési à oquiè, ein avâi on bocon fauta, et l'est po cein que lè pliési dâi pourrès dzeins, quand l'ein ont, sont pe grands què cliâo dâi retso qu'ont tot à remolhie-mor, et que ne sè tsailont dè rein. No seimbiè que sont benhirâo, po cein que l'ont prâo mounia ; mâ la mâiti dâo teimps n'ont pas pi lo tieu asse dzoïâo què lè pourro.

Mâ on on est pas ti parâi po cein qu'on pâo avâi fauta. Y'ein a, quand l'ont sâi, que sè conteintont dè bâirè onna golâie à la casse, et qu'ein ont prâo à n'on simplio gongon ; dâi z'autro por quoui lo borné

n'a pas prâo dè goût et que vont âo bossaton lè dzo dè plidze, et pi cliâo qu'ont on gran dè sau dèzo la leinga, que fâ que sont adé assâiti et que sont adé fourrà âo guelion, que y'ein a mémameint que lo laissent po la dama-djâna, po cein que la goutte râpè mi la gardietta.

Lè dou valets à Bâton, qu'ont adé 'na masse dè cerises, distilâvont stu l'hivai passâ. Adon, mè gaillâ, qu'ont à tsacon on gran dè sau, ne poivont pas atteinrè que la tsâodâie aussè pi dégottâ plein onna coqua po dza agottâ, et coumeint lo golet nè débitâvè pas prâo po que pouèssont fifâ dè sorta, l'ont étâ d'obedzi d'allâ queri onna botolhie dè cliâ que restâvè dè l'annâie dévant po avâi oquiè à bâirè ein atteinrè que la tsâodâie aussè colâ dè quiet reimpliâ on petit verro.

Le mot de l'**énigme** de samedi est : *Moulin-à-vent*. Ont deviné : MM. Magnenat, Bière ; C. Ribaux, Bevaix ; E. Bastian, Forel ; L. Orange, Genève ; Testuz, Aigle ; Vuille, instituteur, Billens ; Nicolier, Ormont-dessous ; H. Golay, Sainte-Croix. — La prime est échue à M. C. Ribaux.

Un de nos lecteurs propose cette autre **énigme**, traduite de l'anglais :

Il est dans ce monde une chose qui voyage sans cesse ; l'air n'est pas plus subtil, l'eau n'est pas plus fluide. Elle déplace tout et remplace tout. Quoique muette, elle parle et se fait entendre dans toutes les langues. Son rôle est d'apaiser les querelles ; mais, d'un autre côté, elle foment les procès. Elle excite le courage et pousse à la lâcheté. Elle brave toutes les mers et brise toutes les barrières. Elle étend son action sur toutes les affaires de la vie, produit le repos et éloigne le sommeil. Elle est le bras fort de la tyrannie et la sauvegarde de la liberté. La vertu la méprise, mais elle ne se passe pas d'elle. Sa présence produit l'orgueil, son absence l'abaisse. — Quelle est cette chose ?

Prime : *La vieille milice*.

Un joli exemple de la prudence de langage de nos paysans vaudois. Un monsieur de Vevey demandait l'autre jour à un propriétaire de vignes : « Voyons, monsieur B..., j'aimerais avoir votre opinion ; quel vin pensez-vous que nous aurons cette année ? »

Le vigneron, qui ne veut pas se compromettre, se gratte derrière l'oreille et fait avec bonhomie : « Eh bien, monsieur, je crois que nous aurons du huitante-huit. »

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Agendas, calendriers, éphémérides pour 1889. — Cartes de visite, têtes de lettres, factures, programmes, et autres petits travaux d'impression. Fournitures de bureaux et de dessin. — *Causeries du Conteur Vaudois ; Favey et Grognez*, 4^{me} édition, considérablement augmentée ; la *Vieille milice*, poème patois.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.